

## LETTRE AU SUJET DU FIEF DE RILLY EN ROANNAIS.

Monsieur le directeur,

J'ai pensé être agréable à quelques-uns de vos lecteurs en vous priant de vouloir bien insérer cette simple note dans votre intéressante Revue.

Tout ce qui touche de près ou de loin au célèbre historien du Forez offre un tel intérêt aux personnes qui s'occupent d'études historiques locales qu'il ne m'a pas paru indifférent de rechercher quel fut le sort du fief de Rilly lors de l'extinction de la branche de la famille de La Mure qui en portait le nom.

Le savant auteur de l'*Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais* (Lyon, 1860), estime que la terre de Rilly dut passer directement des La Mure-Rilly aux Courtin de Riorges ; il semble même y être autorisé par la présence dans l'église des Cordeliers de Charlieu d'écussons peints constatant l'alliance des deux familles.

J'avais accepté d'abord cette opinion, parce qu'en effet elle paraissait infiniment probable, mais depuis j'ai été à même de la modifier d'après la connaissance de documents authentiques sur la famille Courtin de Neufbourg. Voici ce qui ressort de mes recherches :

Antoine de La Mure, écuyer, seigneur de Rilly, Changy, Chevenay, etc., de son mariage avec Germaine Chappuis, laissa trois filles et un fils, autre Antoine de La Mure, seigneur de Rilly. Ce dernier, n'ayant pas de postérité, légua ses biens en mourant à Claude Chappuis, écuyer, capitaine au régiment d'Auvergne et chevalier de St-Louis, son neveu à la mode de Bretagne.

*Le 27<sup>e</sup> janvier 1721 fut impartie la bénédiction nuptiale entre Claude Chappuis, seigneur de Rillie, escuyer....., et demoiselle Jeanne-Marie Courtin de Neufbourg.* (Registres paroissiaux de Roanne).

Claude Chappuis de Rilly étant mort en 1732 sans laisser d'enfants (d'Hozier, gén. de Chappuis), sa veuve recueillit son héritage et devint ainsi dame de Rilly, Changy, Chevenay, etc. (Paroisse de Cordelle.)

Sa mort arriva le 2 juillet 1750 (Reg. paroissiaux de Roanne), et ses biens passèrent à son neveu, messire Jean-François Courtin, chevalier, seigneur de Riorges et autres places, qui fit hommage au Roi pour ses fiefs de Rilly, Changy, Chevenay, etc. (Fiefs du Forez de Sonyer du Lac, par M. d'Assier de Valenches).

Quelques années plus tard, ces petits fiefs furent donnés en dot à Jeanne-Marie Courtin de Rilly, mariée le 26 février 1767 à haut et puissant seigneur messire Louis-Marie, comte de Faulrières, filleul du roi Louis XV et de la reine son épouse (Reg. paroissiaux de Roanne). Il les possédait encore en 1789.

Recevez, etc.

Octave de VIRY.

Roanne, ce 5 août, 1863.